



**Mairie de Macornay**  
1, place Jean-Moulin  
39570 MACORNAY  
Tél. : 03 84 47 00 79  
Fax : 03 84 24 07 35

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU 26 MARS 2013**

**Présents** : Michel FISCHER, Alain MAUBEY, Véronique PAILLARD, Henri GUICHARD, Brigitte BONDIVENNE, Jocelyne FAUVEY, Louis LUX, Hubert POMMIER, Chantal REYBARD, Philippe RUBIN, Isabelle SAILLARD, Michel TRONTIN.

**Absents** : Robert VERY **Excusées** : Laurence CAMBRAY, Joëlle JOUANNIC qui donne pouvoir à Michel FISCHER

**Secrétaire de séance** : Henri GUICHARD.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2012**

Le Conseil municipal procède à l'examen du compte administratif 2012 qui s'établit comme suit :

Fonctionnement :	Dépenses	:	474 392,48 €
	Recettes	:	616 929,35 €
<b>Soit un résultat positif de</b>		:	<b>142 536,87 €</b>
Investissement :	Dépenses	:	175 086,22 €
	Recettes	:	412 395,48 €
<b>Soit un résultat positif de</b>		:	<b>220 801,56 €</b>

Compte tenu des résultats reportés l'excédent global de clôture s'élève à : 363 338,43 €  
Sous la présidence de M. Alain MAUBEY, 1<sup>er</sup> adjoint, le compte administratif 2012 est adopté à l'unanimité.

### **BUDGET PRIMITIF 2013**

Fonctionnement : il s'équilibre en dépenses et en recettes à 607 189 €.  
Investissement : il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 818 527 €.

Sous la présidence du Maire le budget est adopté à l'unanimité.

Sur proposition du Maire le taux des 4 taxes reste inchangé et s'élève à :

14.72 % pour la taxe d'habitation  
10.96 % pour le foncier bâti  
28.39 % pour le foncier non bâti  
14.86 % pour le CFE.

### **GESTION DU PERSONNEL**

Suite au décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1<sup>er</sup> de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire

des agents contractuels de la fonction publique : - Madame ROUSSEY Pascale agent contractuelle chargée de l'agence postale communale est titularisée en qualité d'agent de la fonction publique territoriale. Elle est nommée dans le grade d'adjoint administratif de 2° classe échelon n° 3.

### **INFORMATIONS**

- L'agence postale communale sera fermée du samedi 20 avril à 12H30 au lundi 29 avril à 10H00.
- Le secrétariat de Mairie sera fermé du vendredi 19 avril à 16H45 au lundi 29 avril à 8H30.
- La Journée du souvenir des déportés aura lieu à 11h30 le dimanche 28 avril 2013.

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,

**Michel FISCHER**

**Henri GUICHARD.**